



Un atelier sur la pêche récifale organisé à Fidji

Yvonne Sadovy¹ et Aisake Batibasaga²

Une conférence et un atelier ayant pour titre "Reef fisheries: Now and for the future" ont été organisés à Suva (Fidji) en juillet 2006, grâce à une collaboration entre la Division de la recherche sur la pêche du Service des pêches des Îles Fidji et de la Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations (SCRFA, Société de protection des concentrations de poissons de récif). Cette réunion, la première jamais organisée à Fidji pour examiner cette question particulière, poursuivait les objectifs suivants : 1) dresser un bilan des antécédents, de l'état actuel et des problèmes posés par les activités de pêche récifale dans la région du Pacifique occidental, et notamment à Fidji; 2) examiner les activités de gestion et de mise en valeur ainsi que les autres projets en cours ou projetés dans ce secteur d'activités; 3) cerner les lacunes en matière d'information et de gestion qu'il conviendrait de corriger pour promouvoir une exploitation durable des ressources récifales à Fidji.

Plus de 50 participants représentant un large éventail de collectivités et d'institutions fidjiennes ont été invités à faire part de leur expérience et de leurs préoccupations. L'atelier a été ouvert par le Ministre des pêches et des forêts; les présentations et les séances, tenues en langue fidjienne et en anglais, ont duré deux jours. À la suite de l'atelier, un résumé des principales conclusions a été présenté à la directrice générale par intérim du Service des pêches du Ministère des pêches et des forêts, Mme Alefina Vuki.

Les participants se sont généralement accordés à reconnaître que la pêche récifale à Fidji est partout en déclin et que cette situation nuit sérieusement aux efforts de réduction de la pauvreté, à la stabilité sociale et à la sécurité alimentaire dans les zones côtières. Ils ont reconnu que l'exode rural est une des principales conséquences possibles de l'appauvrissement des ressources récifales : on peut s'attendre, si rien n'est fait, à d'autres réductions des débarquements. La plupart des participants ont conclu à l'urgence d'adopter des mesures concertées pour corriger la situation. Certains se sont dits préoccupés par la tendance des diverses administrations publiques à mettre en oeuvre des projets de développement sans songer à prendre en compte la pérennité des ressources sous-jacentes. On a cité à titre d'exemple la construction en régions éloignées d'installations de production de glace dans le but d'accroître le volume des ventes (le poisson réfrigéré peut

être entreposé en attendant d'être transporté en vrac jusqu'aux marchés) sans chercher à vérifier au préalable si la ressource pouvait supporter l'augmentation de la pression de pêche qui en résulterait, ou encore le développement du commerce de poissons de récif vivants (pour la consommation ou pour l'aquariophilie) sans analyse préalable des ressources disponibles dans la plupart des régions de Fidji et sans véritable plan de gestion.

Six grandes constatations et recommandations sont issues de cet atelier :

1. Évaluation de la valeur économique et sociale de la pêche récifale pour Fidji

Une évaluation de la valeur véritable des ressources des récifs coralliens (tenant compte non seulement de la valeur commerciale mais aussi de l'importance de ces ressources comme aliments et moyens de subsistance) pour la société fidjienne permettrait de déterminer plus précisément l'ampleur des moyens qu'il convient de consacrer à la gestion et à la réglementation de ce secteur essentiel mais pourtant largement méconnu.

2. Information et diffusion de l'information

Il convient de sensibiliser les gens à l'importance de parvenir à un meilleur équilibre entre l'utilisation des ressources et leur gestion. Ce besoin est ressorti clairement des débats et des présentations, et les participants provenant de divers horizons — des représentants des collectivités à ceux des administrations publiques — ont à maintes reprises sollicité de l'aide à ce propos. On a fait état de la piètre qualité des outils d'éducation et de diffusion de l'information sur la réglementation existante de la pêche. Les participants ont également reconnu l'importance d'obtenir plus d'informations sur les espèces menacées ou vulnérables comme le napoléon (*Cheilinus undulatus*), le perroquet bossu vert (*Bolbometopon muricatum*), la loche géante (*Epinephelus lanceolatus*) et le gaterin géant (*Plectorhinchus obscurus*).

3. Gestion et contrôle du respect des règles

On a jugé d'une manière générale que le contrôle du respect des règles actuelles concernant la pêche pratiquée sur les récifs coralliens est déficient, voire inexistant, et

1. Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations et Université de Hong Kong. Courriel : yjsadovy@hku.hk

2. Service des pêches de Fidji, Ministère des pêches et des forêts, B.P. 3165, Lami (Fidji). Courriel : abatibasaga@fisheries.gov.fj

que des correctifs s'imposent. Les représentants de tous les secteurs participants avaient surtout l'impression qu'on attache peu d'importance à la gestion et à la surveillance des pêches. Les responsables coutumiers souhaitaient en savoir plus sur la manière d'améliorer les politiques et les pratiques d'émission de permis de pêche; ils ont estimé qu'il serait utile d'obtenir de l'aide en matière de gestion et pour mieux lutter contre le braconnage. Les participants sont convenus que les aires marines protégées constituent un outil de gestion important, mais qu'elles ne suffisent pas à elles seules à assurer une gestion adéquate des ressources halieutiques côtières.

4. Adaptation des projets publics de développement aux ressources marines disponibles

On n'attache actuellement pas suffisamment d'importance aux moyens d'adapter les nouveaux projets de développement — par exemple, élaboration de produits ou exportation de produits de la pêche comme les poissons de récif vivants ou les méduses — à la capacité du milieu naturel à soutenir un tel développement. Cette situation trahit le manque d'intégration et de coordination entre les volets "développement" et "gestion" du Service des pêches, une situation dans laquelle le développement pourrait même devenir nuisible.

5. Mise en valeur ou aménagement des zones côtières

Dans beaucoup de régions de Fidji, le déversement de déchets et les projets d'aménagement du littoral détruisent les zones côtières. Selon certaines études réalisées ailleurs, de telles activités ont presque certainement des effets négatifs à long terme sur la pêche récifale. Les mesures associées à la promotion du tourisme peuvent parfois causer plus de tort que de bien si on néglige de procéder à une planification et à des consultations adéquates.

6. Intégration

Prenant acte du grand nombre de projets en cours ou sur le point d'être mis en oeuvre pour traiter des problèmes des zones maritimes du littoral, les participants sont convenus de l'importance d'assurer l'intégration et la coordination des projets pour éviter les chevauchements et combler les lacunes importantes en matière de données.

Les participants à la réunion ont jugé les diverses présentations utiles et constructives; ils ont réclamé l'organisation de réunions de suivi aux échelons national et régional. Un rapport de la réunion sera bientôt publié à l'adresse <http://www.scrfa.org>. On a recommandé que la prochaine réunion se tienne à Fidji, à la mi-juillet 2007.



Figure 1. Participants à la réunion "Reef fisheries: Now and for the future" organisée à Suva en juillet 2006.